



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 44354

Texte de la question

M. Patrick Herr souhaite attirer l'attention de M. le secretaire d'Etat a la sante et a la securite sociale sur la situation sanitaire en Haute-Normandie. Il considere en effet qu'il y a lieu de s'inquieter en comparant l'etat de sante des habitants de cette region a l'offre de soins que l'on peut y trouver. Le rapport du haut comite de la sante publique ainsi que differents indicateurs statistiques permettent, en effet, de verifier aisement cette preoccupation. Alors que l'esperance de vie en Haute-Normandie ne rattrape pas la moyenne nationale et que la mortalite y est l'une des plus fortes de France avant l'age de soixante-cinq ans, l'offre de soins est parallelement tres insuffisante. Le nombre de medecins est faible ainsi que celui des dentistes, des pharmaciens, des personnels infirmiers, des kinesitherapeutes. On y compte peu de sages-femmes au regard d'une forte proportion de femmes en age de procreer et d'une natalite superieure a la moyenne nationale. La Haute-Normandie est au dernier rang des regions francaises pour les soins infirmiers psychiatriques et l'on constate une surmortalite de plus de 10 % pour le suicide. Il existe, enfin, des disparites importantes entre le niveau d'equipement hospitalier observe en Haute-Normandie et celui de la plupart des autres regions francaises. Ces raisons l'amenent a souhaiter que la mise en oeuvre de la reforme de la securite sociale, qui prévoit notamment de « reunifier demarche de sante publique et allocation de ressources » et qui vise « la reduction des inegalites de ressources entre regions et etablissements », permettra de doter la Haute-Normandie d'allocations budgetaires a la hauteur des besoins de la population. Telles sont les recommandations de la conference nationale de la sante publique. Telle est egalement la position du conseil regional de Haute-Normandie, qui, dans le cadre d'une convention Etat-region, demande un plan de rattrapage sanitaire. Il aimerait que le Gouvernement lui donne toute garantie afin que ce probleme important soit traite avec efficacite.

Données clés

Auteur : [M. Herr Patrick](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44354

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 1996, page 5626